



Madame, Monsieur

Suite aux directives ministérielles parues hier soir nous pouvons envisager l'accueil de tous à l'Institution à compter du lundi 22 juin jusqu'au vendredi 3 juillet. Le retour à l'école est obligatoire, en cas d'absence *merci de justifier du motif auprès de Mme BONVALLET*.

Toutes les équipes se mobilisent pour organiser ce retour afin de respecter les mesures sanitaires.

Cet accueil est donc conditionné par un nouveau protocole sanitaire qui maintient des contraintes d'hygiène et de nettoyage nécessitant quelques aménagements ou règles.

Voici les principales modalités de cet accueil à l'école :

- Horaires

Ils sont inchangés : 8h30-16h30

- Consignes sanitaires

Avant de quitter leur domicile chaque élève doit vérifier sa température. **Si des symptômes sont apparents et au-delà de 38° de température l'élève reste chez lui.** L'infirmerie ne pourra pas l'accueillir.

Ils auront à se laver les mains plusieurs fois par jour (savon ou gel), les gestes barrières restant obligatoires.

En cas de symptômes liés au virus, un protocole médical sera appliqué.

Pour les élèves de maternelle il n'y a plus de distanciation, ni dans les locaux, ni en extérieur.

Pour les élèves de primaire, lorsque cela est possible une distanciation est faite dans les locaux. Il n'y a plus de distanciation à l'extérieur.

- Organisation pédagogique et matérielle

Les cours à distance cessent.

Chaque élève prévoit son matériel scolaire.

Les jeux de cour et bancs sont de nouveau accessibles.

La circulation des parents à l'entrée et à la sortie est maintenue.

- Restauration



Le passage au self est réglementé pour les élèves de primaire et les élèves y déjeunent en respectant la distance d'un mètre. Il n'y a qu'un seul plat principal proposé et un choix pour les entrées et les desserts. L'usage du micro-onde reste interdit.

Etude et garderie :

Elles ne sont pas rétablies.

En vous remerciant pour l'attention portée à ce courrier.

C.BONVALLET, Directrice